



AIPR - Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

Objectifs de formation

- Appliquer la règle des 1 mètre devant les affleurants
- Rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles
- Arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue
- Connaître la règle des 4A

Programme détaillé

1) CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.
- Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement

2) LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Les conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

3) SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes et repérer les réseaux sur plan

4) TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

5) EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

les + de la formation

Formation obligatoire à partir du 01 janvier 2018 répondant à l'avis ministériel. Et toutes les personnes travaillant à proximité des réseaux enterrés ou aériens sont concernés

✓ **Durée: 1 jour - 7 heures**

✓ **Public visé:**

Encadrant salarié, ouvrier d'exécution, conducteur d'engin travaillant à proximité de réseaux aériens/enterrés, titulaire ou non d'un Caces

✓ **Pré-requis:**

Pas de pré-requis nécessaires

✓ **Animation:**

La formation est assurée par un formateur de FAUVEL FORMATION, qualifié et expérimenté

✓ **Moyens pédagogiques**

- Alternance d'apports théoriques + exercices validant les connaissances de chaque stagiaire

✓ **Moyens techniques:**

- Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- Livrets stagiaires

✓ **Evaluation et sanction de la formation:**

- Feuilles d'émargement collectives + attestations individuelles de présence
- Evaluation du savoir et du savoir-faire par le test théorique National sur la plateforme du MEEM
- Validation des acquis effectuée par une attestation de réussite remise aux participant(es) afin que l'employeur délivre l'AIPR selon le modèle en vigueur